



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



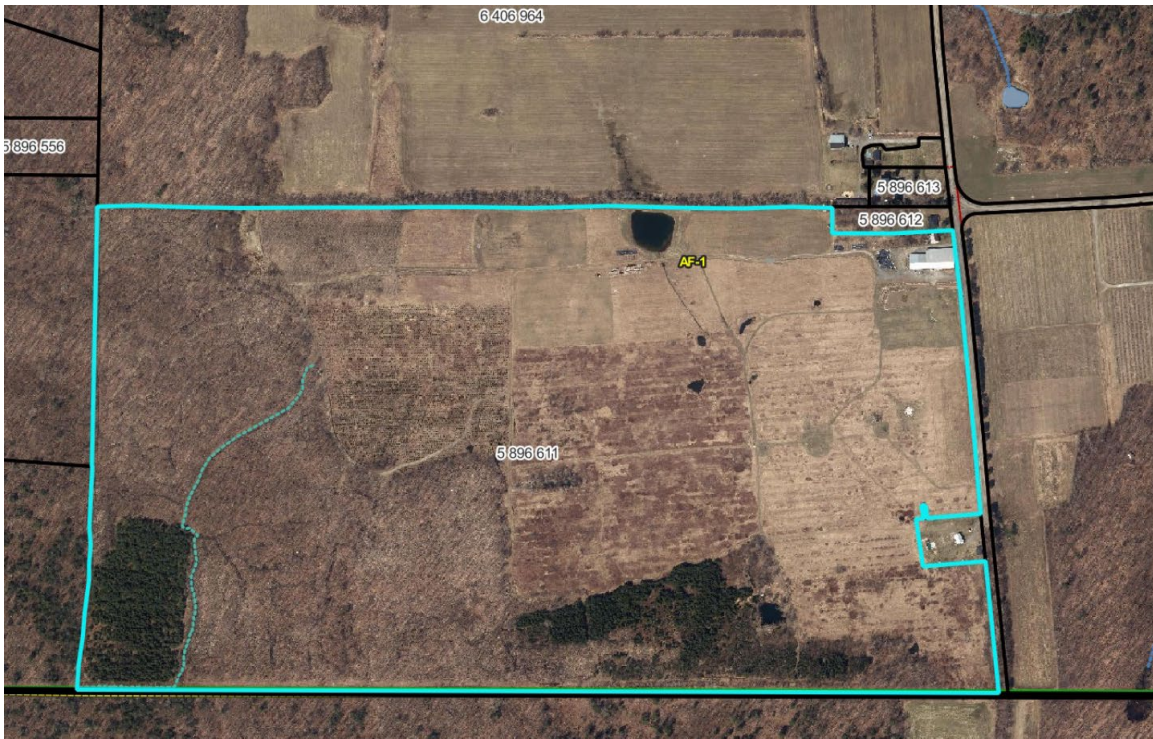
Prenez avis que le 4 mars 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant. L'article 79 du règlement de zonage 131-2022 interdit la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 2-4 poste de boston
Lot no. 5 896 611
Matricule : 5896-27-1878



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier